

**RÉSEAU DE RECHERCHE DU PROGRAMME  
DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES**

**DEMANDE DE PROPOSITIONS**

**SÉANCE D'INFORMATION WEBEX (10 juillet 2019)**

**Objectifs :**

Cette séance d'information fait partie des activités prévues dans la demande de propositions de projets de recherche sur les répercussions du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) sur le marché du travail. La séance d'information a deux objectifs :

- Présenter la plateforme de données pour la recherche sur les travailleurs étrangers temporaires aux soumissionnaires potentiels afin de faciliter leur collaboration avec Emploi et Développement social Canada et d'appuyer les demandes de propositions.
- Tirer parti de l'expertise des chercheurs et explorer la possibilité que la base de données comble les lacunes en ce qui concerne les questions de recherche et d'évaluation pertinentes pour les politiques.

**Conférenciers :**

Suzanne Tétreault, gestionnaire de l'évaluation à Emploi et Développement social Canada

Byron Spencer, directeur du programme de recherche au Réseau canadien des centres de données de recherche

Philippe Massé, directeur général du Programme des travailleurs étrangers temporaires, Emploi et Développement social Canada

Hai Hong Li, analyste des données, Programme des travailleurs étrangers temporaires, Emploi et Développement social Canada

Douré Grekou, gestionnaire, Centre canadien d'élaboration de données et de recherche économique, Statistique Canada

Andy Handouyahia, gestionnaire de l'évaluation à Emploi et Développement social Canada

## **Transcription de l'atelier :**

Mot de bienvenue et présentations :

### ***Suzanne Tétreault :***

Bienvenue à la séance d'information sur la demande de propositions de projets de recherche sur les répercussions du Programme des travailleurs étrangers temporaires sur le marché du travail.

Je m'appelle Suzanne Tétreault et je suis gestionnaire à la Direction de l'évaluation. Je suis ici aujourd'hui avec de nombreux représentants de notre ministère, EDSC, et de Statistique Canada.

La présentation d'aujourd'hui se fera en anglais. Elle sera enregistrée et la transcription sera traduite; les deux versions de la présentation (en français et en anglais) seront affichées sur le site Achats et ventes.

Tout au long de la présentation, vous pouvez nous envoyer vos questions par l'entremise du dispositif de clavardage ou attendre les périodes de questions prévues à cette fin pour poser des questions. Nous tenterons de répondre à toutes les questions pendant la séance ou, si ce n'est pas possible, les questions et réponses seront affichées sur le site Achats et ventes, dans les deux langues officielles.

Si vous avez besoin de précisions, vous pouvez nous faire parvenir d'autres questions au moyen du site Achats et ventes après la séance WebEx.

Je tiens simplement à vous rappeler que nous sommes ici pour aider tous les soumissionnaires potentiels à élaborer leur proposition et que, afin d'être justes et de ne pas divulguer de renseignements privilégiés à un groupe, nous répondrons aux questions à l'extérieur de cette séance uniquement si elles nous sont transmises l'entremise du site Achats et ventes, de manière à ce que tous puissent voir les réponses. La meilleure façon de communiquer avec nous après la séance d'aujourd'hui est de le faire par l'entremise du site Achats et ventes.

L'exposé d'aujourd'hui portera sur la raison d'être du projet, une brève présentation de Byron Spenser du Réseau canadien des centres de données de recherche sur le potentiel du réseautage de recherche autour de ce projet; la présentation sera suivie d'une description de haut niveau du programme par le directeur général du PTET, Philippe Massé.

Nous aurons ensuite trois présentations techniques.

- Les données sur les travailleurs étrangers temporaires seront présentées par l'analyste des données du programme, Hai Hong Li.
- Douré Grekou, de Statistique Canada, présentera la Base de données sur la dynamique canadienne entre employeurs et employés (BDDCEE) et le Centre canadien d'élaboration de données et de recherche économique (CDRE).
- Enfin, Andy Handouyahia, chef de l'unité de la méthodologie de la Direction de l'évaluation à EDSC, viendra présenter certaines considérations et les leçons apprises à l'aide d'une plateforme de données antérieure.

Nous pouvons commencer.

Dans le cadre de ce projet, en établissant des liens entre des fichiers de données clés et en faisant du réseautage avec d'autres chercheurs, nous espérons appuyer la capacité de recherche de la communauté des chercheurs en économie. Nous souhaitons mieux comprendre les répercussions du Programme et en apprendre davantage sur les améliorations à apporter aux données afin de favoriser une meilleure analyse des répercussions du Programme.

Byron Spencer, directeur du programme de recherche au Réseau canadien des centres de données de recherche (RCCDR), vous entretiendra un peu au sujet de la collaboration entourant le projet.

***Byron Spencer :***

Je vous remercie beaucoup de m'avoir invité à faire quelques remarques au sujet de cette demande de propositions.

Permettez-moi de me présenter. Je suis directeur du programme de recherche du Réseau canadien des centres de données de recherche. À ce titre, je peux vous dire que ce projet aidera à faciliter et à encourager la recherche pertinente sur les politiques qui peut éclairer les politiques gouvernementales. Pour faciliter le processus, il faut travailler avec le gouvernement pour que les dossiers administratifs importants, comme ceux liés aux travailleurs étrangers temporaires, puissent être analysés. Je pense que nous avons eu beaucoup de succès à cet égard et qu'EDSC a déjà mis un certain nombre de dossiers administratifs importants à la disposition des analystes, et nous en sommes très reconnaissants. Il s'agit d'un cas où l'on rend des dossiers disponibles en lien avec d'autres dossiers, ce qui constitue un grand pas en avant pour contribuer à éclairer les politiques gouvernementales. D'autres ministères ont également fait des investissements semblables, ce qui a fait en sorte que le volume important de dossiers ayant un intérêt stratégique qui sont maintenant disponibles s'est considérablement accru.

Ainsi, le premier aspect de mon travail est d'aider à remettre de tels dossiers entre les mains de personnes qui pourraient être en mesure de les utiliser afin d'effectuer une analyse stratégique pertinente. Le deuxième aspect de mon travail à titre de directeur du programme de recherche est de m'assurer que les différents dossiers sont non seulement rendus disponibles, mais qu'ils sont aussi analysés. Je suis heureux d'annoncer que nous avons connu un certain succès à cet égard dans nos discussions continues avec EDSC. Nous avons insisté sur le fait que bon nombre des fichiers de données récemment disponibles sont complexes. Il s'agit simplement de la nature même des données, car elles sont habituellement recueillies à des fins administratives et non à des fins d'analyse. Cela signifie que les personnes qui travaillent avec ces données doivent avoir le temps de se familiariser avec les dossiers eux-mêmes, et nous sommes heureux que la demande de propositions dont nous discutons aujourd'hui soit d'une durée considérable, en ce sens que les chercheurs qui entreprendront cette tâche auront un délai raisonnable pour l'accomplir.

Un autre point que nous avons souligné est l'avantage d'avoir quelqu'un du Ministère dans l'équipe. L'avantage est d'abord de s'assurer que toute l'attention nécessaire est accordée aux répercussions pertinentes de l'apprentissage sur les politiques. Deuxièmement, pour poursuivre la mobilisation, le Ministère peut déterminer rapidement la mesure à prendre en cas de mauvaise interprétation des données et de leur signification. Je pense que c'est une chose extrêmement précieuse à avoir.

Le webinaire représente donc le début d'un type de recherche. Nous nous concentrerons aujourd'hui sur la communication de l'information qui sera disponible dans le cadre de la présente demande de propositions et qui dépendra de votre compréhension des données dont il est question ici, ainsi que des autres données qui seront disponibles.

Nous remercions EDSC d'avoir fourni un soutien aux chercheurs pour la réalisation de cette recherche et d'avoir accepté de travailler avec les équipes gagnantes dans le cadre de leur analyse. Nous sommes impatients d'accomplir encore plus de choses et sommes très heureux de le faire.

Merci beaucoup, Suzanne.

***Suzanne Tétreault :***

Merci, Byron.

Je tiens simplement à souligner de nouveau que nous poursuivons cette démarche avec la communauté des chercheurs, et nous invitons le secteur privé à collaborer avec nous dans le cadre du projet. Cela signifie que les différents groupes seront traités de la même façon pendant l'évaluation des propositions de projet.

Je cède maintenant la parole à Philippe Massé, directeur général du Programme des travailleurs étrangers temporaires. Il donnera un aperçu du programme pour lequel nous souhaitons obtenir une évaluation.

***Philippe Massé :***

Merci beaucoup.

Bonjour à tous, et merci de votre participation. Je suis heureux d'être ici et très enthousiaste à l'idée que de nouvelles données puissent être analysées en ligne pour que nous puissions mieux gérer les répercussions du Programme, qui est un programme complexe et souvent mal aimé.

Je ne fournirai pas un aperçu détaillé du programme, car il peut être assez exhaustif et complexe, mais je veux donner un certain contexte, du point de vue des politiques du programme, des données en ce qui concerne les choses que nous entendons et les préoccupations que nos dirigeants politiques nous expriment régulièrement. Nous espérons donc obtenir de l'aide pour avoir des réponses.

Le rôle principal du Programme est de fournir aux employeurs l'accès à des travailleurs lorsqu'ils sont incapables de trouver des Canadiens et d'aider à combler les pénuries de main-d'œuvre. Nous avons donc un certain nombre de volets dans le Programme, selon les besoins, et chacun a ses propres règles et exigences. Nous pouvons fournir toute cette information sur le site Web à laquelle tous peuvent avoir accès (cette information est disponible dans le corps de la demande de propositions). Dans le cadre de cette opération, nous tentons d'équilibrer les besoins du marché du travail canadien, tout en nous assurant que les Canadiens ont des possibilités et que le Programme ne contribue pas à réduire les conditions de travail ou les salaires. Ce sont les deux éléments que nous tentons d'équilibrer. Bien entendu, nous nous inquiétons également des mesures de protection des travailleurs, mais, dans ce contexte, il s'agit en fait de l'équilibre entre l'accès des employeurs aux travailleurs et la protection du marché du travail canadien.

Les politiques que nous avons mises en place tentent de tenir compte de ces éléments et d'atténuer toute incidence négative potentielle. Si vous suivez le Programme, vous savez peut-être qu'en 2014, un certain nombre de réformes ont été apportées au Programme pour renforcer davantage cet aspect en raison de la crainte que certains employeurs utilisent le Programme à mauvais escient et que des modèles d'affaires soient construits autour du Programme, en ce sens qu'il devenait un moyen d'accéder à une main-d'œuvre bon marché et qu'il constituait un obstacle à l'augmentation des salaires et à l'amélioration des conditions de travail.

Ainsi, comme je l'ai mentionné, nous fournirons des renseignements plus détaillés sur ce que sont les réformes, puisqu'elles sont pertinentes pour comprendre l'orientation des tendances dans le Programme et ses diverses composantes et qu'elles doivent être prises en considération dans l'analyse du projet qui nous occupe.

Ce sont des préoccupations qui ont mené à des changements de politique, mais, plus récemment, le vérificateur général a examiné le Programme à partir d'un certain nombre d'aspects et l'une des préoccupations soulevées était le manque de preuves empiriques concernant les répercussions du Programme et leur ampleur. Par ailleurs, les emplois pour les Canadiens et la suppression des salaires font également partie des préoccupations exprimées par nos politiciens et dirigeants.

Je sais qu'au cours de la dernière année et demie à peu près, des chercheurs se sont mobilisés pour tenter de se faire une idée des données empiriques et que certains travaux initiaux ont été effectués à partir des données existantes. Un atelier a été organisé et un certain nombre de défis ont été relevés, notamment le manque de données adéquates. Beaucoup de données se trouvaient au niveau macroéconomique et n'étaient pas très détaillées du point de vue des utilisateurs. L'autre grand défi consistait à départager les divers types de travailleurs étrangers qui sont ici au Canada. Vous savez peut-être que nous acceptons un certain nombre de travailleurs qui nécessitent l'approbation du gouvernement, mais il y a beaucoup d'autres travailleurs en provenance d'autres pays qui travaillent au Canada, qui sont exemptés de notre programme particulier et d'une évaluation du marché du travail, et nous n'avons pas été en mesure de les départager.

Je pense que ces données nous fournissent l'occasion d'essayer de surmonter certains des défis qui se dressent devant nous, en nous éloignant du point de vue macroéconomique, dans le cadre duquel le Programme est perçu comme une petite composante du marché du travail et n'influe peut-être pas sur la progression des salaires au niveau macroéconomique, pour en faire davantage au niveau microéconomique, ce qui est très important pour nous lorsqu'il s'agit d'obtenir les données individuelles, les données des employeurs, les données sectorielles et régionales. C'est là que le Programme pourrait avoir des répercussions plus visibles. Certaines des questions que nous recevons régulièrement portent sur la question de savoir si le Programme réduit les salaires et, dans l'affirmative, où les effets sont constatés. Au niveau sectoriel? Au niveau régional? Qu'est-ce qui caractérise les utilisateurs du Programme par rapport aux non-utilisateurs? Ce sont là des questions pour lesquelles nous n'avons pas de réponses adéquates.

Les répercussions des réformes en 2014 sont également un sujet que nous ne connaissons pas beaucoup. Qu'est-il arrivé aux entreprises qui ont recours au

Programme et qui n'y ont plus accès ou dont l'accès a été réduit? Sont-ils toujours là? Peut-être ont-ils augmenté les salaires?

Je suis conscient qu'il n'est pas nécessairement possible de répondre à toutes ces questions dans le cadre de ce projet. Je vous donne simplement le contexte des questions que nous recevons. Je pense que l'autre aspect que nous ne voulons pas oublier est l'incidence positive du Programme. Comment le Programme aide-t-il les employeurs à répondre à leurs besoins en main-d'œuvre? Comment contribue-t-il à la croissance? Comment peut-il contribuer au maintien des salaires canadiens?

Je peux dire qu'il s'agit d'un aperçu de haut niveau de certaines des questions que nous traitons régulièrement. Je serai heureux de répondre à toute autre question.

**Suzanne Tétreault :**

Merci, Philippe. Avez-vous des questions à poser à Philippe Massé au sujet du Programme?

(Aucune question n'est soulevée.)

Je vais maintenant vous parler de la demande de propositions et de son objectif avant que nous passions à l'élément technique sur les données et les problèmes associés aux données et que nous accédions aux données.

L'objectif de la demande de propositions est de remédier à certaines des limites en matière d'évaluation et de recherche. Par exemple, l'accès limité aux données administratives. La recherche est en grande partie théorique. Il y a un manque de connexion entre les fichiers de données clés. Il y a un débat continu sur les méthodologies et la façon d'aborder les questions dont M. Massé vient de parler, comme la distinction des répercussions sur les secteurs et les régions, ainsi que l'incapacité de distinguer les travailleurs étrangers dans le cadre de différents programmes.

Dans le cadre de la présente demande de propositions, on s'attend à ce que les équipes de chercheurs utilisent les données administratives du Programme des travailleurs étrangers temporaires et d'autres données tirées de la Base de données sur la dynamique canadienne entre employeurs et employés pour produire de nouvelles recherches. Les questions clés sont indiquées dans la demande de propositions. Nous vous demandons d'examiner les éléments suivants : les répercussions sur le marché du travail, y compris la suppression potentielle des salaires et le déplacement de travailleurs canadiens; la mesure dans laquelle le Programme répond aux besoins des employeurs et du marché du travail dans son ensemble; de même que les

répercussions des réformes de 2014 sur les entreprises canadiennes et le marché du travail.

Dans le cadre de la demande de propositions, EDSC souhaite conclure deux contrats. La valeur maximale de chaque contrat est de 85 000 \$. L'accès aux données et la préparation par Statistique Canada seront payés par EDSC et exclus du montant du contrat. Dans la préparation de votre budget, vous devez donc vous concentrer sur vos honoraires professionnels.

Le niveau d'effort doit être clairement énoncé dans les propositions pour chaque question de recherche à traiter. On ne doit pas affecter plus de 55 000 \$ au premier enjeu, qui porte sur les répercussions potentielles sur le marché du travail, en mettant l'accent sur la suppression potentielle des salaires et le déplacement des travailleurs par le volet des postes à bas salaire. Le deuxième enjeu ne doit pas se voir allouer plus de 15 000 \$ pour tenir compte de la mesure dans laquelle le Programme répond aux besoins de l'employeur et du marché du travail. De plus, le troisième enjeu portant sur les réformes du Programme ne doit pas recevoir plus de 15 000 \$.

Un autre aspect attendu de la proposition est la date de début et la durée prévues de la recherche au Centre canadien d'élaboration de données et de recherche économique. Nous savons qu'il y aura des obstacles administratifs qui pourront être surmontés au besoin, mais la proposition doit nous permettre de déterminer quand et comment vous affecterez les ressources. Une fois le contrat signé, nous pourrions faire preuve de plus de souplesse si des problèmes administratifs surviennent quant au moment d'accéder aux données.

L'évaluation des propositions sera effectuée par EDSC en collaboration avec Statistique Canada. Assurez-vous d'examiner la demande de propositions et les critères de mérite technique, car c'est de cette façon que nous évaluerons les soumissions. Beaucoup de critères doivent être pris en considération pour votre proposition.

La compréhension des objectifs et des enjeux du projet, y compris le niveau d'effort à déployer, sera évaluée. Veuillez consulter la demande de propositions pour obtenir des renseignements détaillés.

L'expérience et l'expertise des chercheurs seront également évaluées. Les critères sont clairs dans la demande de propositions quant à la façon dont nous les évaluerons.

La pertinence et la méthodologie de la recherche seront également évaluées. En ce qui concerne la pertinence de la recherche, nous examinerons où se situe la proposition dans la documentation existante et la façon dont la recherche comblera les lacunes dans les connaissances.

La qualité de la méthodologie sera un critère important. La rigueur de l'approche, les résultats attendus de l'analyse des données à l'aide de la Base de données sur la dynamique canadienne entre employeurs et employés, etc., feront tous partie de l'évaluation.

Avez-vous des questions à ce stade au sujet de la demande de propositions?

***Question d'un membre de l'auditoire :***

Comment en êtes-vous arrivé au montant de 85 000 \$ pour le projet? Il s'agit d'une énorme quantité de travail possible, et il serait intéressant de savoir comment vous en êtes arrivé à ce chiffre.

***Suzanne Tétreault :***

Nous avons reçu un budget pour l'ensemble du projet et avons dû examiner d'autres projets semblables. Toutefois, étant donné que ce projet particulier n'a jamais été réalisé par le passé, nous avons estimé les coûts en fonction de l'expérience, mais il n'y a pas de formule magique pour arriver à ce budget. Nous espérons que cela suffira à mener à bien de bons projets de recherche.

***Membre de l'auditoire :***

C'est juste que, pour ce projet particulier, le travail doit être effectué par quelqu'un à Ottawa et qu'il faudra ensuite faire le travail à Statistique Canada. Nous devons avoir confiance dans ces différents dossiers et travailler avec le reste de l'équipe, car vous avez besoin de chercheurs ayant des compétences variées. Je me demande donc quelle est la répartition du budget que vous avez établi?

***Suzanne Tétreault :***

Nous vous entendons. En ce qui concerne l'accès aux données, il y a probablement des façons d'atténuer certains des coûts pour vous. Douré, de Statistique Canada, en parlera davantage. En ce qui a trait aux proportions budgétaires, le message pour les chercheurs est que le premier enjeu est celui qui est le plus important de notre point de vue. C'est pourquoi nous devons établir les montants. Si la proposition nous indique certaines limites en raison du budget, la situation sera la même pour tous les soumissionnaires; à ce moment-ci, le budget demeure ferme, et nous nous attendons à ce que la proposition respecte le budget.

Je cède maintenant la parole à Hai Hong Li, l'experte en données du Programme des travailleurs étrangers temporaires. Elle présentera certains renseignements sur l'ensemble de données transféré à Statistique Canada.

***Hai Hong Li :***

Bonjour à toutes et à tous.

Je vais présenter dans cette section les données administratives sur le Programme des travailleurs étrangers temporaires qui ont été préparées pour cette étude. Je répondrai avec plaisir à vos questions à la fin.

Lorsque nous avons conçu ces données, nous avons constaté que le Programme des travailleurs étrangers temporaires est unique en son genre, par rapport à bien des programmes, car sa prestation est administrée conjointement par deux ministères. Plus précisément, ESDC fait des évaluations de l'impact sur le marché du travail et approuve le nombre de postes. Pendant ce processus, nous recueillons des renseignements détaillés sur les emplois et les employeurs avec des renseignements limités sur les travailleurs. IRCC approuve ensuite les permis de travail accordés aux travailleurs étrangers par le biais du Programme.

Il est donc important de savoir que le nombre de travailleurs ne correspond pas nécessairement au nombre de postes. Si nous voulons analyser l'impact du Programme sur le marché du travail, c'est préférable d'utiliser les données d'IRCC sur les permis de travail qui peuvent fournir une estimation plus exacte de la population de travailleurs qui entre effectivement sur le marché du travail canadien par le biais du Programme.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de relier les deux dossiers pour avoir des renseignements complets. Les deux dossiers partagent la même variable clé, à savoir le numéro de dossier d'évaluation de l'impact sur le marché du travail (EIMT). Il s'agit d'une clé propre à chaque demande. Nous avons été en mesure, grâce à cette variable, de jumeler des travailleurs figurant dans les données d'IRCC à des emplois et des employeurs se trouvant dans les données d'ESDC. C'est ainsi que nous avons établi pour chaque demande d'EIMT un maillon triangulaire entre les travailleurs, les emplois et les employeurs. Ces données reliées entre elles seront rattachées à celles de Statistique Canada où les travailleurs et les employeurs peuvent être recherchés d'après leurs propres identificateurs.

Dans les prochaines diapositives, nous verrons chacun des principaux éléments de données sur les travailleurs, les emplois et les employeurs.

Commençons par les éléments de données pour les travailleurs. Ces données proviennent principalement de celles d'IRCC. Nous avons un identificateur propre à chaque travailleur. Le décompte de ces identificateurs uniques permet d'avoir le nombre de travailleurs. Nous avons aussi des variables démographiques sur les travailleurs, notamment le sexe, la date de naissance, le pays de citoyenneté, le lieu de résidence, l'état matrimonial et la langue maternelle.

Nous avons aussi les dates d'entrée en vigueur et d'expiration des permis de travail. Cela peut vous aider à estimer la période et la durée de l'emploi. Nous avons également un numéro de série pour chaque permis de travail, ce qui permet de compter le nombre de permis de travail.

La dernière variable est la classification du programme. Il s'agit d'une variable que nous avons créée pour aider les chercheurs à dissocier les travailleurs qui viennent dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires et ceux qui arrivent par le biais du programme de mobilité internationale.

Nous allons voir maintenant les éléments de données pour les employeurs. Il s'agit des renseignements tirés de l'évaluation de l'impact sur le marché du travail (EIMT). Ces renseignements contiennent un numéro d'entreprise à neuf chiffres pour chaque employeur. Il y a aussi un identificateur pour trouver les employeurs dans les données de Statistique Canada. Nous avons aussi les noms des employeurs, leur domaine d'activité, leur site web et le nombre d'employés inscrits sous le numéro d'entreprise. En ce qui concerne l'EIMT, le Programme ne demande pas beaucoup de renseignements sur le formulaire de demande. Dans l'intérêt des Canadiens et des résidents permanents, par exemple, il cherche à savoir si le fait d'embaucher un travailleur étranger temporaire va créer des emplois, transférer des compétences, combler une pénurie de main-d'œuvre ou s'il procure d'autres avantages au marché du travail. Il demande aussi combien de Canadiens ou de travailleurs étrangers temporaires ont été licenciés au cours des 12 derniers mois et pour quelles raisons.

Et pour le nombre de postes demandés, il veut connaître le raisonnement invoqué pour justifier cette demande. Dans les cas où l'employeur réclame les mêmes postes pour plus d'un endroit, nous lui demanderons de fournir le nombre de Canadiens et de travailleurs étrangers temporaires employés pour l'année en cours et la précédente à l'endroit en question et, s'il y a eu un changement, quelle en a été la raison.

Dans les dernières diapositives, nous énumérons les éléments de données essentiels pour les offres d'emploi. Il s'agit des détails des offres d'emploi, des salaires et avantages sociaux, et des efforts de recrutement. Il y a spécifiquement le code de la Classification nationale des professions à quatre chiffres qui désigne la profession. Il y a aussi le titre du poste, l'endroit, la fourchette salariale, et le code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord à quatre chiffres, et cette variable vous indiquera l'industrie et le secteur auxquels un poste appartient. Il y a aussi la date de début prévue d'un emploi et sa durée.

Parmi les autres variables, mentionnons les exigences de l'emploi comme la langue, le niveau d'instruction minimum, la certification professionnelle ou l'expérience minimale

qui sont exigées pour le poste. Parmi les autres variables, il y a notamment le nombre d'heures par semaine et l'emploi saisonnier ou non.

En ce qui concerne le salaire et les avantages sociaux, nous avons une fourchette salariale pour les employés canadiens qui occupent le même poste au même endroit et ont une expérience de travail similaire. Les employeurs devraient donc payer le même taux aux travailleurs étrangers. Il y a aussi le salaire horaire devant être versé, la rémunération des heures supplémentaires et la rétribution à la tâche. Pour ce qui est de l'assurance, nous voulons savoir si les employeurs fournissent des assurances qui couvrent les soins médicaux, les soins dentaires ou les cas d'invalidité. Nous avons aussi des données sur les pensions versées par les employeurs qui dépassent les exigences provinciales et territoriales. Il y a d'autres variables comme le nombre de jours de congé payés, le fait qu'un emploi soit syndiqué, auquel cas les employeurs doivent fournir le taux salarial indiqué dans la convention collective et le payer aux travailleurs étrangers. Lorsque les employeurs logent les travailleurs étrangers, nous voulons aussi savoir combien ils font payer le prix du gîte à chaque travailleur.

En ce qui concerne le recrutement, il y a des exigences détaillées sur la page web, et nous fournissons aussi une liste de variations et d'exemptions pour chaque volet. L'employeur doit indiquer s'il pense être admissible à certaines variations ou exemptions pour ce qui est du recrutement et justifier son point de vue. S'il n'est pas admissible, il doit faire des efforts précis pour montrer qu'il recrute en priorité des Canadiens et des résidents permanents. Les renseignements devraient inclure la méthode de recrutement, le site web pour annoncer les postes et la durée de l'annonce.

Nous avons vu les principaux éléments de données administratives. La liste complète des variables vous sera fournie plus tard.

J'aimerais vous rappeler certaines choses importantes à propos de ces données. Il y a tout d'abord la période. Les données administratives sont préparées pour la période 2010-2016. Les données de 2017 seront possiblement ajoutées plus tard.

Lorsque nous essayons de jumeler les dossiers EDSC et IRCC, le taux de concordance atteint presque 100 % pour les données postérieures à 2013. En ce qui concerne les données plus anciennes, une étude antérieure montre qu'environ un tiers des dossiers n'ont pas pu être jumelés. Toutefois, dans ces cas, nous conservons encore tous les dossiers EIMT positifs. Les chercheurs peuvent donc encore utiliser le nombre de postes approuvés pour estimer le nombre de travailleurs. Dans les cas où les deux dossiers ont des variables qui se recoupent, entre autres les noms des employeurs et les emplacements des emplois, nous nous fions aux données d'IRCC et nous les utilisons ensuite pour compléter les valeurs manquantes. Il est important de noter que ces données incluent uniquement celles du Programme des travailleurs étrangers

temporaires. Elles ne comportent aucune donnée provenant du programme de mobilité internationale. Cependant, nous avons créé un indicateur de programme pour aider les chercheurs à dissocier les travailleurs qui viennent par le biais de différents programmes. Une dernière remarque à propos des exigences salariales, qui sont aussi reliées à la question clé de l'étude. Le site web du Programme énumère en détail les renseignements sur les exigences salariales pour chaque volet. Vous verrez que pour la plupart des volets, l'exigence salariale était basée sur le marché du travail, qui est le salaire moyen pour certaines professions dans des régions économiques spécifiques. Cependant, ce n'est pas le cas pour tous les volets. En ce qui concerne le Programme des travailleurs agricoles saisonniers et le volet agricole, l'exigence salariale était basée sur ce que les employeurs produisent. Afin d'aider à comprendre cela, nous allons fournir un document de référence aux chercheurs.

Voilà pour les données. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me les poser.

(Aucune question de l'assistance)

***Suzanne Tétreault:***

Merci Hai Hong.

Douré Grekou va nous parler maintenant de la base de données canadienne sur la dynamique entre employeurs-employés (BDCDEE) et du Centre canadien d'élaboration des données et de recherche économique (CDRE).

***Douré Grekou:***

Ma première présentation portera sur la base de données canadienne sur la dynamique entre employeurs-employés (BDCDEE).

La BDCDEE est un ensemble de fichiers pouvant être jumelés qui ont été créés à partir de données jumelées entre des employés et des employeurs sur le marché du travail canadien. L'intérêt de la BDCDEE tient au fait qu'elle nous permet de faire deux types d'analyses. La première est transversale, ce qui nous permet d'observer une année et, à partir des covariables de cette année, d'examiner différentes composantes des dossiers. La deuxième est une analyse longitudinale permettant de suivre des entreprises ou des employés dans le temps. Je vais parler des années couvertes dans un instant.

C'est important de souligner que la BDCDEE n'est pas un sondage, mais un ensemble de dossiers administratifs qui contiennent la totalité de la population respective couverte.

Cette diapositive montre les différentes sources de données, mais je n'ai pas besoin d'aller dans les détails. Je passe donc à la diapo suivante.

La BDCDEE contient essentiellement des renseignements sur des personnes et sur des entreprises et des sociétés, ainsi que des fichiers d'information couvrant et des personnes et des entreprises.

Le fichier T1 est la source principale pour les personnes. C'est là que vous trouverez des renseignements démographiques comme l'âge et le sexe de la personne. Étant donné que le fichier T1 est un résumé des fichiers fiscaux, nous avons déjà nettoyé les fichiers de sorte que plusieurs NAS sont traités comme un seul et nous pouvons suivre la personne à la longue. Comme il est question de travailleur étranger temporaire, la BDCDEE a déjà quelques renseignements sur les immigrants. Par exemple, nous avons des renseignements qui proviennent des fichiers de la BDIM et des renseignements à propos de l'établissement, donc lorsque la personne devient un résident permanent du Canada.

Outre les données au niveau individuel, il y a aussi celles au niveau familial. Elles proviennent du fichier T1 Famille (T1FF). Ce fichier, qui est construit à partir des fichiers fiscaux et des fichiers individuels, contient des renseignements sur les conjoints, les enfants et de l'information détaillée sur eux.

Il y a, à un autre niveau, les données sur les emplois et les entreprises et sociétés. Ces renseignements sur les emplois proviennent des fichiers T4 et Relevés d'emploi (RE). L'information que vous y trouvez inclut la paie et le motif de cessation d'emploi notamment.

Pour les propriétaires d'entreprises incorporées et non incorporées, dites-vous qu'ils fournissent le même genre de renseignements, mais pour différents types d'entreprises. Pour les propriétaires d'entreprises incorporées, vous obtiendrez donc ces renseignements dans le fichier T2 Annexe 50. Il s'agit des propriétaires d'entreprises qui possèdent leur propre société. Ces entreprises ont tendance à être plus importantes que les entreprises non incorporées. Cependant, pour les deux types d'entreprises, vous obtiendrez des renseignements sur l'âge et le sexe des propriétaires ainsi que les revenus qu'ils tirent de leurs entreprises. C'est important de noter que tout est couvert, autrement dit toutes les entreprises que la personne possède et pas uniquement la principale.

Il y a les renseignements sur les sociétés enregistrées à partir du FMLCN, une autre série de données de Statistique Canada. À partir de là, vous obtiendrez des renseignements sur les revenus, l'emploi et la TPS, les importations et les exportations.

Une fonctionnalité intéressante et importante consiste pour les chercheurs à avoir une idée de la géographie. Dans le cas des personnes, la province est disponible. La province d'emploi est obtenue à partir du fichier T4. Pour les entreprises, nous avons aussi l'emplacement provincial du siège social. Certaines variables provinciales, comme les données de recensement, peuvent être fournies pour les personnes.

Voyons un peu la structure du fichier. C'est important de comprendre que la BDCDEE n'est pas une base de données, mais en fait un fichier de maillage. Cette diapo montre « Fichier 1 », « Fichier 2 », « Fichier 3 », vous pouvez les considérer comme la série de données finale que les chercheurs veulent avoir. Pour l'obtenir, dites-vous, par exemple, que le fichier 1 est PTET ; vous aurez donc une personne A et une personne B, puis une variable 1 et une variable 2. Comme il se peut que ce fichier n'ait pas de renseignements sur le conjoint, le fichier 2 peut être un autre fichier de la BDCDEE où vous trouverez de l'information à son sujet. Les personnes A et B sont dans les mêmes fichiers 1 et 2, mais le deuxième fichier pourrait inclure la variable sur le nombre d'enfants ou le sexe du conjoint. Le fichier 3 pourrait être un troisième fichier où l'on peut trouver des renseignements sur l'employeur ou le propriétaire d'entreprise. Le fait d'avoir ces différents ensembles de fichiers rend les choses faisables. Sinon, il n'y aurait pas moyen de réunir toutes les séries de données, car elles sont trop volumineuses. Le fait de les mettre dans des fichiers individuels permet aux chercheurs de faire leur propre sélection et d'extraire les fichiers qu'ils veulent utiliser pour leur propre recherche. Certaines variables sélectionnées peuvent donc être obtenues à partir des fichiers composantes pour les utilisateurs de la BDCDEE.

Les variables actuelles sont celles de 2018. Cette diapo vous donne une idée de la période couverte. Les années couvertes en ce moment vont de 2001 à 2016 pour la plupart des variables, l'exception principale étant la BDIM (le fichier sur les immigrants) pour laquelle nous avons des renseignements datant de 1980. Nous avons aussi de l'information sur les propriétaires d'entreprises non incorporées datant de 2005.

Voici maintenant des remarques essentielles sur ce projet spécifique. C'est la première fois que nous relierons un nouveau fichier d'EDSC à la BDCDEE. Avec cette intégration de données, nous faisons de notre mieux, mais les chercheurs doivent être préparés à connaître quelques difficultés. Nous sommes encore en train de nous familiariser avec certaines fonctionnalités des données et nous allons aider les chercheurs en cours de route. Même s'il y a des problèmes avec le jumelage, les chercheurs ne devraient pas s'inquiéter de cela.

Une autre caractéristique importante est le fait que la plupart des fichiers couvrent jusqu'en 2016, mais le traitement de certains a débuté pour 2017. Il se pourrait donc que les chercheurs aient accès aux données de 2017. Comme Hai Hong l'a mentionné

plus tôt, nous sommes en train d'identifier les variables qui seront utiles pour le travail d'analyse effectué à l'avenir.

Y a-t-il des questions sur la BDCDEE avant que je passe au Centre canadien d'élaboration de données et de recherche économique (CDRE) ?

(Aucune question)

Ma deuxième présentation porte sur le CDRE ou Centre canadien d'élaboration de données et de recherche économique.

Mettons tout d'abord les choses en contexte : le CDRE fait penser à un centre de recherche sur l'utilisation des données, mais pour les microdonnées sur les entreprises. Il est hébergé au siège de Statistique Canada à Ottawa et est en fonctionnement depuis 2012.

Nous avons quatre activités principales. Nous procurons un accès sécurisé aux microdonnées sur les entreprises. Comme nous servons de dépôt pour les microdonnées sur les entreprises, nous sommes hébergés dans la division qui possède ses propres données ; mais certains chercheurs aimeraient avoir accès aux données d'autres divisions, ce que le CDRE permet. Nous concevons de nouvelles microdonnées. Nous fournissons aussi des services-conseils analytiques sur les microdonnées sur les entreprises et les jumelages en général.

Le processus d'approbation du CDRE est similaire à celui des centres de recherche sur les données, mais il y a quelques différences du fait de la nature des données que nous hébergeons. Je rappelle encore une fois que l'accès se fait uniquement au siège d'Ottawa moyennant des coûts.

En ce qui concerne les demandes de participation au projet, je vais expliquer ce qui se passe une fois que les soumissionnaires ont été sélectionnés par EDSC. Dès que vous êtes sélectionné, c'est important de commencer par lancer le processus de présélection. Il y a deux aspects à cela : L'enquête de sécurité et les conflits d'intérêts. En ce qui concerne l'enquête de sécurité, nous demandons une cote de sécurité d'un niveau de fiabilité accru ; si vous avez déjà une cote de sécurité du centre de recherche sur l'utilisation des données, vous pouvez nous en informer et cela accélérera le processus. Autrement, si vous n'êtes pas Canadien ou si vous avez vécu à l'extérieur du Canada pendant six mois consécutifs, le processus pourrait être un peu plus long. Malheureusement, nous n'avons pas notre mot à dire sur ce processus. C'est pourquoi vous devez amorcer le processus de présélection dès que vous le pouvez.

Le deuxième aspect concerne les conflits d'intérêts. Ce formulaire sera envoyé par un analyste du CDRE et vous devrez y indiquer les REEE, REER ou actions que vous

possédez ou les activités politiques dans lesquelles vous êtes impliqués. Si les actions REER et REEE sont administrés par quelqu'un d'autre, c'est correct, mais si c'est vous qui les administrez, vous devrez les déclarer. En cas de conflits, l'équipe des relations du travail essaiera de les résoudre. Là encore, je dois souligner que cela peut prendre beaucoup de temps et je vous invite à mettre le processus en branle dès que vous le pouvez.

L'étape 2 est facile à faire une fois le soumissionnaire sélectionné. Le SMA à ESDC fournit une lettre de soutien. À l'étape 3, vous serez en passe d'être un présumé employé de Statistique Canada et serez assermenté comme tel.

Voyons maintenant un peu les défis. Certains d'entre vous se demandent peut-être pourquoi vous devez venir à Ottawa pour faire ces recherches. Comme je l'ai mentionné, les centres de recherche sur les données est le CDRE sont très similaires, mais nous avons des microdonnées sur les entreprises au CDRE. Nous suivons donc le même processus que dans les centres de recherche sur les données pour ce qui est des renseignements d'identification. Dans le cas des entreprises, nous masquons le véritable identificateur, mais nous mettons un identificateur unique pour que vous sachiez que la personne A est différente de la personne B. L'accès se fait uniquement à Ottawa, car il y a plus de risques de vols des données des entreprises. Il y a plus d'incitation à voler les données des entreprises. C'est pourquoi l'accès ne peut se faire qu'à Ottawa.

Enfin, nous mettons aussi en place des mesures dans ce secteur qui sont légèrement différentes de celles des centres de recherche sur les données. En ce qui concerne nos données, vous n'aurez pas accès à des données réelles, mais à des données synthétiques. Ces données synthétiques vous donneront une idée des données, de sorte que les résultats seront vraiment proches de ce que vous obtiendrez avec les données réelles, sauf qu'elles ne le sont pas. Une fois que vous avez une bonne idée de votre code et que vous êtes sûrs que votre code fait ce que vous voulez, vous le soumettez par le biais d'un système de traitement par lots pour qu'il soit utilisé avec les données réelles. Les résultats que vous obtiendrez proviendront des données réelles que vous ne verrez toutefois pas.

Comme Suzanne l'a mentionné plus tôt, il se pourrait qu'il soit possible de créer un fichier factice. Il y aurait des coûts associés à cela et ce fichier factice vous aiderait à développer votre programme en dehors du CDRE, programme que vous pourriez ensuite soumettre au CDRE.

Le site web est indiqué sur cette diapo ; si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Merci. Y a-t-il des questions à propos du CDRE ou de la BDCDEE ?

(Aucune question)

***Suzanne Tétreault:***

Merci beaucoup, Douré.

Nous allons maintenant passer à Andy Handouyahia qui va nous parler des considérations et des leçons tirées de précédents projets avec des plateformes de données. Il va discuter de certains des défis que la plateforme de données du Programme sur le marché du travail d'EDSC a dû récemment relever.

***Andy Handouyahia:***

Merci, Suzanne.

Bonjour à tous et à toutes. Je m'appelle Andy et j'ai préparé il y a moins d'un an une demande de propositions pour des programmes de données sur le marché du travail, de sorte que nous avons tenu une séance d'information similaire pour nous assurer de fournir aux soumissionnaires potentiels tous les renseignements voulus concernant nos objectifs.

Ce fut un franc succès. Nous avons reçu de très bonnes propositions et en avons sélectionné deux. J'aimerais partager certaines des leçons apprises avec cette demande de propositions et la façon dont nous composons avec maintenant. Je pense que c'est utilisé pour vous de le savoir à l'avance.

Les défis dont vous devriez être au courant et qui sont reliés au développement des données, à la plateforme de données pour le PTET, pourraient être plus ardues que pour la plateforme de données des programmes sur le marché du travail, car le processus était plus propre à ESDC et a été hébergé en interne. Nous avons un certain contrôle sur le dictionnaire des données, ce qu'elles signifient et la façon de relier les fichiers. Je pense que Statistique Canada a déjà parlé de ce défi potentiel, mais je crois que les chercheurs risquent d'y être confrontés.

Quand nous avons reçu les propositions, la principale observation que nous avons reçue était que dans certaines des propositions, les questions de recherche n'étaient pas alignées sur les données que nous avons. Il est donc important de s'assurer que vos propositions soient alignées sur les données disponibles à Statistique Canada.

Nous avons aussi trouvé, après avoir sélectionné les propositions, que nous avons déployé énormément d'efforts avec les soumissionnaires afin qu'ils soient capables de faire l'analyse. Nous avons collaboré avec eux pour nous assurer de soutenir le fichier analytique afin qu'ils soient capables d'effectuer leurs recherches. Je crois que Statistique Canada a dit qu'ils le feraient aussi. Cela fait partie du travail.

Il faut aussi tenir compte du fait que certains chercheurs ont uniquement de l'expérience avec les données de sondage et que ce n'est pas la même chose lorsqu'il s'agit pour eux de s'habituer aux données administratives. Surtout en termes d'espace, de volume et de taille. Certains programmes ne manipulent pas bien la taille. Vous devez comprendre que si les données administratives sont volumineuses, il vous faut trouver une façon de les filtrer à l'avance pour sélectionner les variables dont vous avez besoin.

Je pense qu'une des priorités du gouvernement fédéral consiste à faire davantage d'analyses comparatives entre les sexes. Nous avons fait en sorte d'avoir toutes les données pour l'analyse des sous-groupes, mais cela aussi pourrait être un bon aspect à ajouter si possible à votre proposition.

C'est ce que j'ai retenu de la précédente demande de propositions pour les programmes sur le marché du travail. Si vous avez des questions, nous sommes prêts à y répondre et Suzanne pourra communiquer plus tard avec moi au besoin.

Merci.

(Aucune question)

**Suzanne Tétreault:**

Merci Andy.

Cette séance tire à sa fin. Pour terminer, en ce qui concerne les prochaines étapes, une fois que vous nous aurez soumis votre proposition d'ici le 30 septembre 2019, ESDC et Statistique Canada vont collaborer pour évaluer les propositions. Nous visons deux contrats.

Là encore, ESDC va couvrir les coûts d'accès aux données de la BDCDEE et ceux du fichier factice. Autrement dit, nous prendrons en charge tous les coûts associés à cela.

Une fois les contrats en place, l'échéancier des livrables comportera une certaine flexibilité. Il y a des aspects administratifs qui peuvent se répercuter sur l'échéancier, mais sur lesquels nous n'avons aucun contrôle. C'est pourquoi nous vous demandons d'inclure dans votre proposition un échéancier que nous passerons en revue avant de signer le contrat afin de l'aligner sur la réalité du moment.

Les listes détaillées des variables seront bientôt disponibles sur le site Achats et ventes.

Une fois cette séance terminée, les questions devront être posées par le biais du site Achats et ventes. Nous ne voulons pas diffuser de l'information d'une manière qui privilégierait un groupe plutôt qu'un autre. De cette façon, tout le monde aura accès aux mêmes renseignements.

Voilà qui couvre ce que nous avons à dire aujourd'hui. Nous vous invitons à continuer de nous envoyer vos questions et essaierons d'y répondre promptement.

Y a-t-il des questions auxquelles nous pourrions essayer de répondre maintenant ?

Question d'un participant :

En ce qui concerne les propositions qui exigent un minimum de trois chercheurs ayant un mélange d'expertise, est-ce que les trois personnes seraient tenues de passer par le processus d'enquête de sécurité pour accéder aux données de Statistique Canada ?

**Suzanne Tétreault:**

Je vais laisser Douré de Statistique Canada vous répondre.

**Douré Grekou:**

Toutes les personnes qui signent le contrat de recherche devront se soumettre à l'enquête de sécurité et à la vérification des conflits d'intérêts.

**Participant:**

Cependant, on indique qu'une seule personne signe le contrat.

**Suzanne Tétreault:**

Statistique Canada me dit que le contrat sera signé par une personne, mais que l'enquête de sécurité et la vérification des conflits d'intérêts devront être faites pour tous les analystes qui travailleront avec les données ou qui en parleront.

**Participant:**

Même s'ils ne travaillent qu'avec les données dérivées ayant été extraites, mais pas physiquement sur les données, devront-ils quand même passer par le processus de contrôle ?

**Suzanne Tétreault:**

Statistique Canada nous dit que c'est effectivement le cas.

**Douré Grekou:**

Une fois que les résultats ont été contrôlés par Statistique Canada, vous pouvez alors les utiliser.

**Suzanne Tétreault:**

Donc, quiconque se présentera à Statistique Canada devra passer l'enquête de sécurité et se soumettre à la vérification des conflits d'intérêts. Si les renseignements doivent être analysés sur le site du soumissionnaire, la personne qui le fera n'aura pas besoin de passer l'enquête de sécurité, car les résultats auront été vérifiés par Statistique Canada.

***Participant:***

La demande de propositions donne l'impression que tous les chercheurs doivent passer l'enquête de sécurité avec ESDC dans le cadre des exigences impératives.

***Suzanne Tétreault:***

Je vois. Comme il s'agit d'une question importante et il y a un certain débat dans la pièce, nous allons obtenir des clarifications et les publier avec les notes de réunions découlant de cette séance.

***Participant:***

Parfait, merci. Dans le même ordre d'idées, nous devons indiquer dans la proposition un échéancier qui inclut l'enquête de sécurité. Les trois personnes que nous choisirons pourraient donc avoir une incidence sur cet échéancier. Je me demande l'importance que vous accordez aux délais prévus pour l'enquête de sécurité étant donné que cela pourrait être plus long pour certains. Est-ce que ESDC jugera cela négativement ?

***Suzanne Tétreault:***

Non, nous ne le ferons pas. C'est une très bonne question. Nous recherchons avec la proposition des échéanciers envisagés dans un monde idéal. Toutefois, nous savons que des problèmes pourraient survenir en cours de route et se répercuter sur les échéanciers. À mesure que nous approcherons du moment où nous nous apprêterons à accéder aux données, nous modifierons les échéanciers au besoin. Pour l'instant, contentez-vous d'aligner vos échéanciers avec la demande de propositions et d'inclure un avertissement disant que « c'est à condition que tous les aspects administratifs soient remplis selon les échéances prévues ». Nous serons flexibles ; cela arrive souvent, car nous ne pouvons pas contrôler tous les aspects administratifs.

Y a-t-il d'autres questions ?

(Aucune question)

Voilà qui conclut la séance. Nous publierons d'autres renseignements pour ceux d'entre vous qui seraient intéressés à soumettre une proposition. Nous vous invitons à consulter le site Achats et ventes, car nous recevons régulièrement des questions de

soumissionnaires potentiels et nous allons publier certains renseignements supplémentaires que nous vous avons promis aujourd'hui.

Merci à tous.

***Clarification de suivi sur les exigences de Statistique Canada en ce qui concerne l'enquête de sécurité.***

Pour accéder aux données dans le CDRE, les chercheurs doivent signer un contrat de recherche pour l'utilisation de microdonnées. Le contrat de recherche pour l'utilisation de microdonnées décrit explicitement le travail à accomplir, les conditions d'accès aux microdonnées, les responsabilités des chercheurs et les restrictions sur l'utilisation des renseignements.

Les restrictions incluent l'interdiction de divulguer des renseignements confidentiels reliés à une personne ou une société (p. ex., résultats d'une mise en ordre ou régressions). Cela signifie que les chercheurs ne peuvent pas discuter des résultats non contrôlés avec quiconque n'a pas signé le contrat.

Les contrats de recherche pour l'utilisation des microdonnées peuvent être modifiés. Des chercheurs peuvent être ajoutés ou supprimés (du moment qu'ils passent l'enquête de sécurité et la vérification des conflits d'intérêts). De même, le contenu des données dans le contrat de recherche pour l'utilisation des microdonnées peut être modifié.